

Séance du mardi 02 mai 2023

**Membres en
exercice : 11**

Date de la convocation: 26/04/2023

*L'an deux mille vingt-trois et le deux mai l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Patrick MARCEL,*

Présents : 8

Présents : Patrick MARCEL, Stéphane SALIES, Pascal ASCOLA,
Sophie ZUBER, Nathalie PELISSIE, Lisiane ASCOLA, Michel
BLIGUET, Bruno BOUSQUET

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Représentés: SAUSSEZ Loïc par ASCOLA Lisiane, ELDIN Sabrina
par PELISSIE Nathalie, PRATS Eliane par ZUBER Sophie

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance:Sophie ZUBER

Objet: DIA N° 01-2023 - 015_2023

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal de la demande envoyée par l'Office Notarial de Céline Marty de Vinça 66320 concernant la Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) d'un bien situé au 9 rue des vignes 66500 Clara, parcelle A 307 d'une superficie de 00ha13a70ca appartenant à Mr GONZALES Sébastien et Madame BERISTAIN Maria-Rocio.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

- Décide de ne pas préempter ce bien.

- D'autoriser Monsieur à signer tout document et prendre toute mesure permettant la bonne réalisation de ce dossier.

ADOPTÉ : Par 11 voix POUR

Fait et délibéré à CLARA-VILLERACH, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Patrick Marcel